

Vous prenez un vol sans escale à destination des États-Unis?

Profitez du prédédouanement pour les États-Unis à l'Aéroport international de Halifax



Tous les passagers prenant un vol sans escale à destination des États-Unis depuis l'Aéroport International Stanfield d'Halifax utilisent LE SERVICE DE PRÉDÉDOUANEMENT POUR LES ÉTATS-UNIS. Ce service, situé à l'extrémité nord de l'aérogare (voir photo ci-dessus), permet aux passagers prenant un vol sans escale à destination des États-Unis de passer l'US Customs and Border Protection (service américain des douanes et de la protection des frontières) avant leur départ. Voici des questions fréquemment posées au sujet du prédédouanement pour les États-Unis.

1. Qu'est-ce que le prédédouanement pour les États-Unis?

- Le prédédouanement pour les États-Unis permet aux passagers prenant un vol sans escale à destination des États-Unis de passer par le service américain des douanes et de la protection des frontières avant leur départ, au lieu de le faire à leur arrivée à destination. Cela signifie qu'ils arrivent aux États-Unis comme des passagers sur vol intérieur – ils n'ont pas à faire la queue pour passer la douane aux États-Unis, ce qui facilite les projets de voyage et rend les correspondances plus aisées.
- Toutefois, les passagers qui se rendent aux États-Unis en faisant une escale ailleurs au Canada (par exemple, à Toronto), devront utiliser le hall des départs et le contrôle de sécurité préembarquement pour les vols intérieurs.

2. Quels sont les avantages du prédédouanement pour les États-Unis?

- Des correspondances plus aisées et plus pratiques pour les voyageurs.
- De nouvelles routes vers des aéroports américains qui n'ont actuellement pas de service de douanes.
- Stimulation des voyages et des échanges commerciaux entre la région de l'Atlantique et les grands marchés des États-Unis.

3. Quels articles peut-on apporter à bord de ces vols?

- Les restrictions imposées sur les vols intérieurs et les vols vers le Royaume-Uni s'appliquent également à ces vols, c'est-à-dire : pas de gels, de liquides, d'aérosols, etc... Pour en savoir davantage sur ce qui peut être emmené à bord d'un avion, visitez le site web de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien à catsa-acsta.gc.ca.

4. Quelles sont les démarches à Halifax?

- Les passagers prenant un vol sans escale à destination des États-Unis devraient se rendre à l'extrémité nord de l'aérogare, c'est-à-dire tout au bout du bâtiment (voir photo ci-dessus). Il suffit de suivre les panneaux affichant le drapeau américain au sein et autour de l'aérogare.
- Une fois dans la partie nord de l'aérogare :
 - Prenez les escaliers roulants jusqu'au 1^{er} étage
 - Rendez-vous au comptoir des billets et de l'enregistrement des bagages
 - Passez le contrôle de sécurité préembarquement
 - Passez le US Customs and Border Protection (service américain des douanes et de la protection des frontières)
 - Une fois cela terminé, rendez-vous à votre porte d'embarquement et vous arriverez aux États-Unis comme un passager sur vol intérieur
 - Les passagers devraient prévoir au moins 2 heures pour ces démarches ou s'adresser à leur compagnie aérienne pour de plus amples détails

5. Quelles sont les heures d'ouverture?

- Le US Customs and Border Protection (service des douanes et de la protection des frontières) ouvre à 5 h du matin et tous les passagers doivent être passés avant 16 h 30 (quel que soit l'heure de départ de leur vol).

6. Quels sont les services disponibles dans ce hall?

- Le hall de prédédouanement pour les États-Unis offre la plupart des mêmes services que l'autre hall des départs, y compris un restaurant, un kiosque à café et une boutique cadeaux.

7. Quelles sont les démarches pour les passagers en correspondance?

- **Passagers :**
Les passagers qui ont une correspondance à Halifax pour un vol sans escale à destination des États-Unis ont accès au service de prédédouanement pour les États-Unis par un corridor situé près de la porte 23. Les passagers passeront le contrôle de sécurité préembarquement à cet endroit, puis l'US Customs and Border Protection (service américain des douanes et de la protection des frontières).
- **Bagages :**
Les bagages des passagers en correspondance peuvent être traités de deux manières. Si votre vol de correspondance est sur la même compagnie aérienne ou sur une compagnie aérienne partenaire (par exemple, Air Canada et Air Canada Jazz), vos bagages seront alors automatiquement enregistrés vers votre destination finale aux États-Unis. Vous n'aurez pas à récupérer vos bagages avant le contrôle, comme dans d'autres aéroports.
- Si votre vol de correspondance est sur une autre compagnie aérienne, vous devrez vous rendre dans le hall d'arrivée des vols intérieurs, récupérer vos bagages, puis prendre l'escalier roulant ou l'ascenseur jusqu'au hall de prédédouanement pour les États-Unis. Les passagers qui ont des bagages se rendent alors aux comptoirs d'enregistrement pour faire étiqueter leurs bagages puis se rendent au point de dépôt des bagages en correspondance. Tous les passagers qui ont une carte d'embarquement se rendent alors au contrôle de sécurité préembarquement puis à l'US Customs and Border Protection (service américain des douanes et de la protection des frontières).
- Les passagers devraient demander à l'agent de billetterie de leur ville de départ comment seront gérés leurs bagages.